

3. Nationales Fachforum Jugendmedienschutz

Workshop/Forum 8: Wie gelingt Elternarbeit? Good Practice Beispiele lokaler Netzwerkarbeit

"Prévention médias numériques et parents : Informer, susciter la réflexion et développer l'accompagnement des enfants"

Kontaktperson: Eva Piscitelli, Office de l'informatique scolaire et de l'organisation OISO, Kt. NE,
eva.piscitelli@rpn.ch

1. Quel est le but de cette stratégie et comment l'objectif sera atteint dans la pratique?

Le canton de Neuchâtel a opté pour une coordination des actions de prévention, d'intervention et de post-vention, en misant sur une collaboration interdépartementale. C'est ainsi que l'office de l'informatique scolaire et de l'organisation (OISO) rattaché au service de l'enseignement obligatoire (SEO), la Police neuchâteloise (Pone), le centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPE) et des acteurs extérieurs comme Action Innocence (Sébastien Gendre) se réunissent régulièrement pour fixer des objectifs et travailler de manière complémentaire et cohérente. Ce groupe de travail interdépartemental permet d'établir les besoins et de coordonner les actions et interventions de chacun tout en cherchant à répondre aux exigences scolaires du PER (MITIC, Santé bien-être, Vivre ensemble et exercer la démocratie).

Des séquences didactiques ont, par exemple, été conçues avec l'aide de la Police neuchâteloise et du CAPPE. Ces séquences menées par les enseignants aux degrés 7-8 HarmoS sont simples et accessibles pour permettre à tous les enseignants de s'associer à la démarche d'information et de prévention quant à l'usage des médias numériques. La police intervient au degré 10 et connaît le contenu abordé auparavant et peut donc s'y référer. Les personnes qui prennent en charge les situations critiques sont également au courant du matériel existant et peuvent ainsi s'appuyer sur leur contenu, voire, les conseiller lorsque cela paraît judicieux.

En ce qui concerne les parents, une campagne nommée PrévenTIC est proposée aux parents des jeunes élèves pour que ces derniers prennent conscience de l'importance de l'accompagnement des enfants dans l'utilisation des médias numériques.

La campagne PrévenTIC poursuit les objectifs suivants:

- appuyer les parents dans l'éducation des enfants visant un usage pratique et critique des médias, images, technologies de l'information et de la communication (MITIC);
- informer du contenu du plan d'études concernant l'éducation aux médias;
- informer les parents des risques, de leurs droits et devoirs ainsi que de leurs responsabilités quant à l'utilisation des MITIC;
- informer de la sécurité des ordinateurs installés dans les écoles neuchâteloises;
- informer les parents des outils existants pour protéger les ordinateurs familiaux.

2. Comment les parents sont approchés et motivés à participer à des conférences parents-enseignants?

La campagne dure trois ans et est destinée aux parents d'élèves de 3 à 5 HarmoS. Durant ces trois ans, chaque parent du canton se voit recevoir, par l'enseignant de son enfant, une invitation pour participer à une séance d'information. L'invitation comporte un coupon-réponse que les parents doivent remettre à l'enseignant pour signaler s'ils seront présents ou non lors de la séance.

Les séances sont gratuites et organisées de manière successive durant le trois ans au sein des sept cercles scolaires que compte le canton.

3. Comment est-ce que les besoins différents des parents sont pris en compte, concrètement ?

A la fin de chaque séance, les parents reçoivent une enquête de satisfaction à remplir sur le moment. Cette enquête est anonyme et les parents peuvent y laisser des commentaires sur le contenu, la manière dont sont présentées les séances ou encore sur les modalités d'organisation (lieu, durée, etc.)

Des modifications peuvent donc être apportées au gré des suggestions et en fonction de l'actualité. De plus les parents ont la possibilité de poser des questions ou de partager leur expérience durant les séances. Les enquêtes de satisfaction de la campagne 2012-2015 ont permis aux parents d'exprimer le besoin d'échanger davantage et de discuter entre eux durant les séances. La nouvelle campagne (2015-2018) permettra donc aux parents d'être plus actifs durant les séances et de prendre davantage la parole. Il a également été décidé d'articuler la nouvelle campagne en s'appuyant sur la brochure "Compétences médiatiques: conseils pour utiliser les médias numériques en toute sécurité" et les dix règles d'or qu'elle contient.